

**Spécialité : « Bâtiment, travaux publics et voirie, réseaux divers »**

**Option : « Ouvrier en VRD »**

Dans le souci permanent d'assurer la sécurité des usagers et/ou des agents, l'ouvrier en voirie et réseaux divers exécute divers travaux d'entretien courant, de réparation des voies et de modernisation ou de création de réseaux d'eau, de câbles ou de conduite, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Il peut être amené à travailler seul ou en équipe.

### **Activités principales :**

#### ➤ **Exécution des travaux de terrassements et de déblaiements**

- Planter un élément d'ouvrage ou de voirie
- Réaliser la pose de bordures, de caniveaux, de pavés autobloquants
- Poser des éléments de voirie
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Réaliser des trottoirs, des bateaux et des petits ouvrages maçonnés

#### ➤ **Exécution de travaux de chaussée**

- Entretien des chaussées goudronnées et pavées (empierrement des ornières, pose d'enrobés froids, remplacement de pavés,...)
- Faire l'implantation d'une chaussée et participer à sa réalisation
- Poser les produits de revêtement des chaussées
- Participer au décaissement ou à la démolition de chaussées
- Terrassement et remblayer une chaussée

#### ➤ **Pose de systèmes de réseaux**

- Poser des canalisations de petits diamètres (adduction d'eau potable, assainissement)
- Poser des regards préfabriqués, des fourreaux
- Exécuter un carottage
- Assembler les tuyaux en respectant la pente et en assurant l'étanchéité du réseau
- Exécuter des branchements (piquage, regards de façade,...)
- Remblayer et compacter la fouille

### **Compétences professionnelles**

- Savoir rendre compte : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels, informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix....
- Connaître des normes sanitaires, des règles et consignes de sécurité
- Maîtriser les calculs de base : surface, volume, tonnage, pente,...
- Connaître de l'outillage, des engins de voirie
- Connaître des différents réseaux, des différents tuyaux,...
- Avoir des notions de topographie (tracé simple, niveau automatique, laser d'alignement, ...)
- Connaître des techniques de pose d'éléments d'ouvrages de voirie et de réseaux, de maçonnerie et de bitumage
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis
- Savoir prendre des cotes sur un chantier et faire une implantation
- Connaître et porter les équipements de protection individuelle nécessaires
- Avoir les gestes et postures adaptés notamment lors de la manutention de charges lourdes
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin